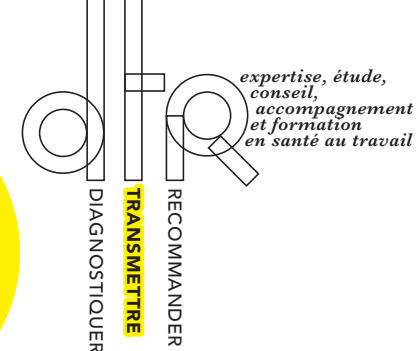


COMPRENDRE L'IA, LES ENJEUX ET LES MOYENS D' ACTIONS DU CSE

1 À 2 JOURS (7 à 14 heures)



PUBLIC:
salariés,
membres CSE,
préventeur,
encadrement

ENJEUX : Les projets d'IA (Intelligence Artificielle) sont devenus incontournables dans le monde du travail et se sont déployés très rapidement dans tous les secteurs d'activité : dans le secteur de l'industrie, les systèmes d'intelligence artificielle ont été développés pour détecter des erreurs ou des pannes lors de la fabrication de produits (voiture, pièce détachée, meuble etc.), ou encore pour analyser et optimiser les temps de production. Les robots conversationnels et agents IA se sont aussi fortement développés en interne ou avec la clientèle. Et, dans le secteur de la logistique, la grande distribution ou de l'énergie, des outils visent à planifier les commandes et les livraisons en organisant les tournées. Or, ces projets peuvent engendrer des impacts sur les conditions de travail, qu'il est indispensable d'analyser afin de prévenir les éventuels risques qui en découlent.

OBJECTIFS :

- *Connaître ce que recouvre l'intelligence artificielle et son fonctionnement*
- *Appréhender les outils d'IA pour faciliter le fonctionnement interne du CSE*
- *Identifier les impacts sur les conditions de travail d'un projet d'IA*
- *Savoir identifier et mettre en œuvre les leviers d'action du CSE pour prévenir les risques professionnels en lien avec le déploiement des projets d'IA*

PROGRAMME DE LA FORMATION

☑ L'IA : définition, enjeux

- Le fonctionnement de l'IA
- Les différents types d'IA
- Les bénéfices attendus
- Les risques liés à l'IA (éthique, environnementaux, sociaux, etc.)

☑ L'IA, un outil en appui au travail collectif du CSE

- Les utilisations possibles de l'IA pour le CSE
- Les avantages, points de vigilance et écueils

☑ Les impacts de l'IA sur les conditions de travail

- Les changements possibles sur les conditions de travail et l'emploi
- Les outils d'IA et les risques psychosociaux

☑ Connaître les obligations légales de l'employeur

- Connaître les obligations légales de l'employeur concernant la mise en place de l'IA
- Savoir quelles informations et données l'employeur doit fournir aux élus du CSE

☑ Les moyens d'actions du CSE

- L'information-consultation et les projets d'IA : processus, obligations, documents à transmettre, questions à poser, l'importance de l'avis
- L'expertise dans le cadre du déploiement de l'IA : dans quel cadre ? dans quel but ?
- L'inspection suite à la mise en œuvre d'un outil d'IA : objectif, modalités de mise en œuvre, questions à poser etc.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Présentiel/ Distanciel
- Apports théoriques
- Analyse des besoins des participants
- Adaptation des formateurs au contexte et aux situations rencontrées des participants
- Exercices de mises en situation, échanges, débats à partir de l'expérience des participants et des difficultés qu'ils ont rencontrées
- Remise de supports pédagogiques

TARIF :

devis sur demande

INTERVENANTS :

consultante en santé au travail spécialisée sur l'IA

COORDONNÉES :

contact@dtrconseil.com
07 56 98 11 67